

# Accompagner vos agents proches de la retraite dans leurs démarches



**01**  
Votre rôle en tant  
qu'employeur

**02**  
Comment guider  
votre agent

**03**  
La demande de retraite

**04**  
Une fois à la retraite

**05**  
Conclusion




**Caisse  
des Dépôts**  
GROUPE

**01**

**Votre rôle en tant  
qu'employeur**

# Votre rôle en tant qu'employeur

Tout au long de la carrière de l'agent ou du mandat de l'élu, vous devez mettre à jour son compte afin qu'il puisse bénéficier de l'ensemble de ses droits à retraite.

 Vous devez effectuer ces démarches depuis la plateforme PEP's sur la thématique Carrière à l'aide de l'outil E-Maj Consultation et Mise à jour de la carrière pour l'Ircantec et **modification** de CIR ou **correction des anomalies** pour la CNRACL.

Pour cela vous devez :

- Consulter sa carrière/ses mandats
- Vérifier les périodes enregistrées
- Corriger les éventuelles périodes manquantes ou erronées



# Le droit à l'information retraite

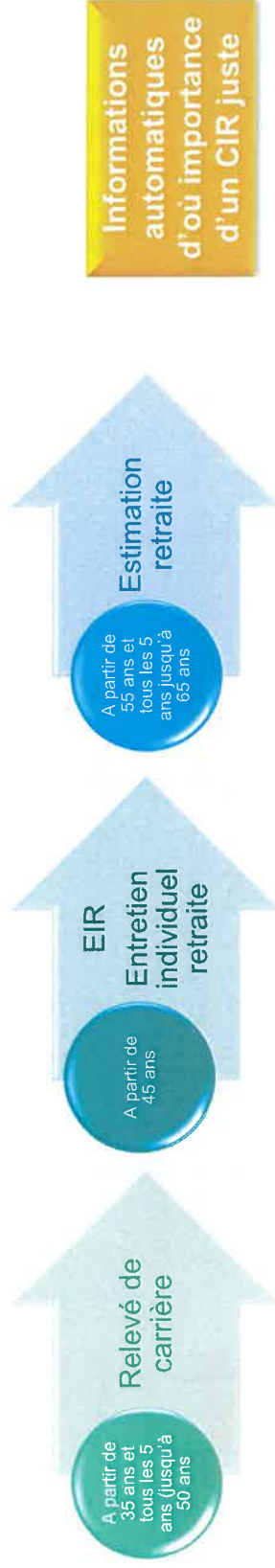
## Vous devez mettre la carrière de l'agent à jour



Politiques sociales •  
**pep's**  
plateforme employeurs publics

Tout au long de la carrière de l'agent, son CIR est mis à jour par la DSN. Vous pouvez effectuer des corrections via votre plateforme PEP's,

Les agents pourront ainsi recevoir leurs documents du DAI justes.



Les documents du droit à l'information sont envoyés en cohortes chaque année.

2024 :

Relevé de carrière = 1974-1979-1984-1989

Estimation retraite = 1964-1969

Le DAI a été instauré par la loi n°2003-775 du 21 août 2003

# Le droit à l'information retraite

## Le relevé de carrière

### C'est quoi ?

Le relevé de carrière est un document récapitulatif sur lequel figure une synthèse des droits acquis auprès des différents régimes de retraite au cours de la carrière.

### Comment l'obtenir ?

#### À tout moment sur son espace Ma Retraite Publique

L'agent peut consulter dès lors qu'il a acquis des droits à retraite sa carrière et demander un relevé de carrière.

Cohorte 2024 :  
1974-1979-1984-  
1989

The screenshot shows the 'Ma Retraite Publique' website interface. At the top, there are navigation tabs: 'Ma carrière', 'Mes périodes', 'Mes droits', and 'Besoin d'aide'. The 'Ma carrière' tab is active. Below the navigation, there is a circular progress indicator showing '148 Trimestres enregistrés'. To the right, there is a button labeled 'Téléchargez votre relevé de carrière.' with a subtext 'Vous pouvez l'enregistrer ou l'imprimer.' Below this, there is a red button labeled 'Télécharger mon relevé (PDF - ~ 180ko)' and a link 'Demander téléchargement le 09/09/2022'. On the left side of the screenshot, there is a section titled 'Durée d'assurance en trimestres' with the text: 'Dans votre situation, 169 trimestres sont requis pour partir à taux plein. Au 01/01/2022 vous en avez enregistré 148. Il vous reste 21 trimestres à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein. Il ne peut être retenu plus de 4 trimestres par année civile, tous régimes de retraite confondus.'

#### À 35, 40, 45 et 50 ans :

- Si l'agent possède un espace personnel il recevra un mail d'incitation à se connecter sur l'outil « Ma Carrière » pour télécharger son relevé de carrière
- Sans espace personnel ou ayant choisi de ne pas être dématérialisé, il recevra son document par courrier

# Le droit à l'information retraite

## Le relevé de carrière



Automatiquement ou à la demande

### Relevé de carrière

PRENOM NOM  
Numéro de Sécurité sociale : 1 11 11 11 111 111

Synthèse de vos droits et détails de votre carrière (informations au 01/01/2022)

#### Qu'est-ce qu'un relevé de carrière ?

Dans le cadre du droit à l'information, sous le logo Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite obligatoires vous informant sur vos droits à la retraite.

Parfois appelé relevé de situation individuelle, ce document vous présente vos droits à la retraite enregistrés pour chacune de vos activités.

#### D'où viennent ces informations ?

L'ensemble des régimes auxquels vous avez déjà cotisé sont listés dans ce document. Pour le produire, ils ont mis en commun les informations enregistrées tout au long de votre carrière.

#### Où en sont mes droits à la retraite ?

Dans votre situation :

- 169 trimestres sont requis pour partir à taux plein.
- au 01/01/2022 vous en avez enregistré 148.

Il vous reste 21 trimestres à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein.



148 trimestres enregistrés  
21 trimestres à obtenir

Avec Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite simplifient vos démarches.

# Le droit à l'information retraite

## Le relevé de carrière

### Une synthèse des droits

- 1 Durée d'assurance tous régimes
- 2 Logo et point de contact régime
- 3 Total des trimestres et/ou des points par régime
  - + Valeur du point

**Relevé de carrière**  
Synthèse de vos droits (informations au 01/01/2022)

NOM PRENOM  
\*2233445566877

#### 1

**Durée d'assurance en trimestres**  
Dans votre situation...  
168 trimestres sont requis pour partir à taux plein.  
Au 01/01/2022 vous en avez enregistré 162 et 89 jours.

Il vous reste 6 trimestres à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein.



162 trimestres et 89 jours enregistrés  
à trimestres à obtenir

Il ne peut être retenu plus de 4 trimestres par année civile, tous régimes de retraite confondus.  
Si vous avez eu ou élevé des enfants, des trimestres supplémentaires peuvent vous être accordés, au moment de prendre votre retraite.

De plus, à partir de trois enfants nés ou élevés, la plupart des régimes de retraite prévoient, sous conditions, une augmentation de la retraite (10% au minimum).

#### Mes régimes

##### 1

**AGRIC-ATICO**  
**Agric-avico**  
Alliance Professionnelle Agric-Avico  
TSA 56662  
92621 GENNEVILLIERS CEDEX  
AUDIENS  
Tel : 0973 889 889 (après non surtaxe)  
www.audiens.org  
www.agric-avico.fr

**Total des points**  
94,02  
Valeur du point au 01/01/2021 : 1,2841 €

##### 2

**CANACL**  
CNRACL  
Droit à l'information retraite  
Rue du Vieigne  
33059 BORDEAUX CEDEX  
05 57 57 91 55  
www.canacl.net/elles.fr

**Total des trimestres**  
62 et 29 jours

##### 3

**ircantec**  
IRCANTEC  
Internet : www.ircantec.net/elles.fr  
Téléphone : 02 41 05 25 25

**Total des points**  
6481  
Valeur du point au 01/01/2022 : 0,49544 €

##### Assurance retraite

**L'Assurance retraite**  
L'Assurance retraite  
Tél. : 39 80 (poste fixe)  
09 71 10 39 60 (étranger/boxmobiles)  
Prix d'un appel local  
www.lassurance-retraite.fr

**Total des trimestres**  
95

##### RAFP

**RAFP**  
Droit à l'information retraite  
Rue de Virgine  
33059 BORDEAUX CEDEX  
02 41 05 30 35  
www.rafp.fr

**Total des points**  
2883  
Valeur du point au 01/01/2022 : 0,08764 €

Edité le 14/12/2022

2 / 11



# Le droit à l'information retraite

## Le relevé de carrière

### Détail de la carrière

#### 1 Liste des employeurs / activités

#### 2 Date de début et de fin

- Regroupement possible même employeur avec détail année par année

#### 3 Colonne de détail

- Plusieurs colonnes et maquettes en fonction des données de carrière et des régimes d'affiliations (2 ou 3 colonnes)
- Si assuré avec fonction publique en mode 1 colonne, **affichage chronologique** avec insertion sous-en-tête si activité en chevauchement

#### 4 Affichage des régimes d'affiliation

- Si rapprochement base et complémentaire OK, 1 seule ligne carrière

Employeur/activité	Date début	Date fin	Détail	Régime de base	Complémentaire
Revenus					
EMPLOYEURS MULTIPLES	01/01/1985	31/12/1985	12 798 FRF	L'Assurance retraite	-
SA ROUX	01/05/1985	31/07/1985	-	-	Agric-Arrea
SOCIETE MULLEVILLE	01/07/1986	31/12/1986	9 264 FRF	L'Assurance retraite	-
SOCIETE MULLEVILLE	01/01/1987	01/10/1987	-	-	Agric-Arrea
EMPLOYEURS MULTIPLES	01/01/1988	31/12/1988	19 208 FRF	L'Assurance retraite	-
UNIVERSITE AIX MARSEILLE II	01/02/1988	30/09/1988	829 FRF	-	Licences (Contractuel du public)
MANPOWER FRANCE HOLDING	06/07/1989	17/07/1989	-	-	Agric-Arrea
D ENTREPRENEUR JURISTIQUE	01/01/1990	16/07/1990	11 454 FRF	L'Assurance retraite	-
D ENTREPRISE TOURISTIQUE	01/01/1991	18/01/1991	-	-	Agric-Arrea
MANPOWER FRANCE HOLDING	04/07/1991	31/07/1991	8 908 FRF	L'Assurance retraite	-
UNIVERSITE D AIX MARSEILLE II	01/01/1991	31/12/1992	3 604 FRF	L'Assurance retraite	-
PAYE SANS ORDONNANCEMENT ESI MARSEILLE	01/01/1992	31/12/1992	27 708 FRF	L'Assurance retraite	-
UNIVERSITE AIX MARSEILLE II	01/01/1992	31/12/1992	1 988 FRF	-	Licences (Contractuel du public)
FACULTE SCIENCES ECONOMIQUES BUDGET FACULTE A	01/05/1992	31/05/1992	549 FRF	-	Licences (Contractuel du public)
SCE GEST PAIE RECTORAT D ACADEMIE AIX MARSEILLE	01/11/1992	31/12/1992	2 256 FRF	-	Licences (Contractuel du public)
SCE GEST PAIE RECTORAT D ACADEMIE AIX MARSEILLE	01/01/1993	31/12/1993	13 500 FRF	-	Licences (Contractuel du public)
SCE GEST PAIE RECTORAT D ACADEMIE AIX MARSEILLE	01/01/1994	31/12/1994	94 427 FRF	L'Assurance retraite	-
JOB EVENEMENTS	22/08/1995	29/08/1995	4 955 FRF	-	Agric-Arrea
PAYE SANS ORDONNANCEMENT ESI MARSEILLE	01/01/1996	31/12/1996	70 650 FRF	L'Assurance retraite	-
FUNCTIONNAIRE TERRITORIAL	01/01/1997	31/12/1997	17 097 FRF	-	-
Taux d'activité					
FUNCTIONNAIRE TERRITORIAL	01/09/1996	31/09/2004	100 %	CRDACL	-
Revenus					
COMMUNE D ARLLES	01/05/2001	31/12/2001	8 065 FRF	-	Licences (du base)
COMMUNE D ARLLES	01/01/2002	31/12/2002	10 956 FRF	-	-
COMMUNE D ARLLES	01/01/2003	31/12/2003	10 160 FRF	-	-
COMMUNE D ARLLES	01/01/2004	31/09/2004	4 254 €	-	-

Établi le 01/01/2025

X / X

# Le droit à l'information retraite

## Estimation retraite

Cohorte 2024 :  
1964-1969

## C'est quoi ?



Un document récapitulatif sur lequel figure une **synthèse des droits acquis** connus au 31 décembre de l'année précédente par un assuré auprès de ses différents régimes de retraite ainsi qu'une **estimation du montant de sa pension à différents âges-clés** :

- à l'âge de départ au plus tôt = âge légal de départ à la retraite
- chaque année entre l'âge légal de départ et l'âge d'annulation de la décote (taux plein)
- à l'âge d'annulation de la décote (taux plein) et/ou à la limite d'âge

## Comment l'obtenir ?



### A partir de 55 ans

L'estimation retraite est adressée tous les 5 ans à partir de 55 ans

- Si l'agent possède un espace personnel il recevra un mail d'incitation à s'y connecter afin de consulter le document
- Sans espace personnel ou ayant choisi de ne pas être dématérialisé, il recevra son document par courrier.

# Le droit à l'information retraite

## Estimation retraite



### Estimation retraite

Prénom NOM  
Numéro de Sécurité sociale : 2 22 22 22 222

Estimation du montant de votre retraite et informations sur vos droits et votre carrière (informations au 01/01/2024)

#### Qu'est-ce qu'une estimation retraite ?

Dans le cadre du droit à l'information, sous le logo Info Retraite, l'ensemble de vos régimes de retraite obligatoires vous informe sur vos droits à la retraite.

Parfois appelé estimation indicative globale, ce document vous présente une estimation du montant de votre retraite à plusieurs âges de départ possibles.

#### D'où viennent ces informations ?

L'ensemble des régimes auxquels vous avez déjà cotisé sont listés dans ce document. Pour le produire, ils ont mis en commun les informations enregistrées tout au long de votre carrière.

#### Quel serait le montant de ma retraite ?

Vous pouvez partir à la retraite à partir de 63 ans.

En prolongeant votre activité, vous pouvez améliorer le montant de votre retraite.

##### 1

#### Départ à 63 ans

avec 175 trimestres

pour un montant indicatif de :

**1 000,00 €** bruts par mois

Vous disposez également d'un ou plusieurs contrats d'épargne retraite. Plus d'informations sur la dernière page de ce document.

##### 2

#### Départ à 63 ans et 3 mois

avec 176 trimestres

pour un montant indicatif de :

**1 500,00 €** bruts par mois

##### 3

#### Départ à 67 ans

avec 191 trimestres

pour un montant indicatif de :

**1 500,00 €** bruts par mois

# Le droit à l'information retraite

## Estimation retraite

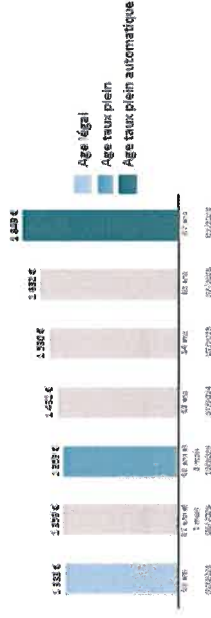
### Estimation retraite

NOM PRENOM  
122 33 44 555 666 77

Estimation du montant de votre retraite à différents âges de départ (Informations au 25/03/2023)

Vous pouvez partir à la retraite au plus tôt à 62 ans mais le montant de votre retraite varie selon votre âge de départ.

Le graphique ci-dessous détaille le montant indicatif de votre retraite en fonction de plusieurs âges de départ à la retraite.



1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

À partir de trois enfants nés ou élevés, la plupart des régimes de retraite prévoient, sous condition, une augmentation de la retraite (10 % au minimum).

**Vous pouvez partir à la retraite au plus tôt à l'âge de 62 ans .**

En partant au **01/07/2023** avec 167 trimestres, vous pourriez avoir droit à 1 333 € bruts par mois.

#### Détails par régime

CNRA/C	123 trimestres et 40 jours	1 093 € bruts par mois dont 1,25% de décote
Agric-Arrco	451,47 points	47 € bruts par mois dont 3% de décote
L'Assurance retraite	48 trimestres	168 € bruts par mois dont 0,62% de décote
RAFP	6545 points	26 € bruts par mois

**Vous atteindrez le taux plein à l'âge de 62 ans et 1 mois.**

En partant au **01/08/2023** avec 168 trimestres, vous pourriez avoir droit à 1 359 € bruts par mois.

#### Détails par régime

CNRA/C	123 trimestres et 70 jours	1 116 € bruts par mois
Agric-Arrco	451,47 points	48 € bruts par mois
L'Assurance retraite	48 trimestres	170 € bruts par mois
RAFP	6575 points	26 € bruts par mois

**Vous atteindrez le taux plein à l'âge de 62 ans et 3 mois.**

En partant au **01/10/2023** avec 168 trimestres, vous pourriez avoir droit à 1 360 € bruts par mois.

#### Détails par régime

CNRA/C	124 trimestres et 40 jours	1 116 € bruts par mois
Agric-Arrco	451,47 points	48 € bruts par mois
L'Assurance retraite	48 trimestres	170 € bruts par mois
RAFP	6736 points	27 € bruts par mois

### Estimation Retraite :

- sous forme d'un histogramme qui met en avant 3 âges : âge légal, âge du taux plein, âge du taux plein automatique
- par âge de départ, avec le détail des montants par régime et types de pension (rente ou capital)

# Le droit à l'information retraite

## Entretien information retraite (EIR)

**C'est quoi ?**



**Fiche d'analyse personnalisée réalisée par la CNRACL** présentant une estimation des différents montants potentiels de la future retraite de l'assuré (tous régimes confondus) à des âges clés :

- à **l'âge d'ouverture du droit à pension de retraite**  
soit l'âge légal de la retraite, âge minimum requis pour partir à la retraite
- à **l'âge de la retraite à taux plein**  
soit l'âge de la retraite liquidée sans décote (avoir atteint l'âge légal et avoir accompli une carrière complète)
- à **la limite d'âge**  
soit l'âge où le taux plein est accordé systématiquement (et pour un fonctionnaire l'âge auquel il est mis d'office à la retraite)



# Le droit à l'information retraite

## Entretien information retraite (EIR)

**Sous quelles conditions un agent peut-il en bénéficier ?**

- être affilié à la CNRACL
- avoir au moins 45 ans à la date de la demande de l'entretien
- avoir formulé une demande d'entretien auprès d'un seul régime de retraite au cours des 6 derniers mois

**Selon quelles modalités ?**

- La demande d'entretien information retraite se fait depuis l'espace personnel de l'agent « Ma retraite publique » :



# Le droit à l'information retraite

## A savoir !

Si rectification à faire sur le relevé de carrière :

### Une période effectuée chez un employeur privé :

C'est à l'agent de se mettre en relation avec le régime concerné (régime général, MSA ...) pour obtenir la rectification. Les coordonnées de chaque régime de retraite sont indiquées sur le document.

### Une période effectuée dans la collectivité actuelle :

L'employeur doit corriger le dossier de l'agent dans le service « Comptes individuels retraite » de PEP's. Au moment de l'envoi du dossier, dans l'onglet « Résultat », vous devez cocher « Oui » à la question « Dossier instruit dans le cadre d'une réclamation sur le RIS ? » : c'est ce qui déclenchera l'envoi du document rectifié.

### Une période effectuée chez un autre employeur public :

Vous devez prendre contact avec l'ancien employeur afin d'obtenir les renseignements nécessaires et corriger le dossier de l'agent dans le service Comptes individuels retraite de PEP's. Au moment de l'envoi du dossier, dans l'onglet « Résultat », vous devez cocher « Oui » à la question « Dossier instruit dans le cadre d'une réclamation sur le RIS ? ».

## Votre rôle en tant qu'employeur



### Vous serez amenés à effectuer des simulations retraite pour la CNRACL

- Vous retrouverez le nouvel outil de simulation sur la plateforme PEP's sur la thématique Droits à pension
- Vous pourrez faire des simulations de retraite à partir de l'âge d'ouverture des droits en faisant des projections de la carrière de l'agent

# Votre rôle en tant qu'employeur

## La démonstration



# Votre rôle en tant qu'employeur

## Les outils PEP's de la CNRACL : mise à jour des CIR et gestion des anomalies carrière

**Portail des employeurs proches**  
**peps** PROXIMITE  
 plateforme employeurs stabilisés

**MOM COLLECTIVITE**

**Thématiques**

- Carrière
- Droits à pension
- Calculations
- Déclaratives
- Suivants / Aires
- Mes autres services

**Supports**

- Imprimés
- Simulateurs

**Comptes individuels retraite** (★)  
 Consultation et mise à jour des comptes individuels relative des agents.  
 CNRACL [v] [Accéder]

**Validations de périodes CNRACL** (★)  
 Suivi des validations de périodes et demande d'échelonnement pour le paiement des cotisations rétroactives.  
 [Accéder]

**Mutation de masse partielle CNRACL** (★)  
 Mutation de plusieurs agents d'une même collectivité simultanément.  
 [Mutier]

**Gestion des anomalies carrière** (★)  
 Gestion des anomalies carrière CNRACL.  
 [Accéder]

**Qualification des comptes individuels retraite CNRACL** (★)  
 Demande de fiabilisation, à la CNRACL, du compte individuel/retraite d'un agent sur pièces justificatives.  
 [Accéder]

**Affiliation CNRACL** (★)  
 Demande d'affiliation d'un nouvel agent.  
 Consultation des formulaires d'affiliation et des agents affiliés à la CNRACL.  
 [Accéder]

**Validation de titulaire sans droit Ircontec** (★)  
 Consultation de l'historique des transferts de droit d'un régime vers l'Ircontec et l'Incontec.  
 [Consulter]

**Caractéristiques de vos agents** (★)  
 Synthèse des données de carrière de vos agents affiliés à la CNRACL et à l'Ircontec.  
 [Accéder]

**Notifications**  
 Vous n'avez pas de notification.



# Votre rôle en tant qu'employeur

## Les outils PEP's de la CNRACL, corrections des anomalies : synthèse des anomalies

Politiques sociales • **peps** Service  
plateforme employeurs publics

NOM COLLECTIVITE

Synthèse des anomalies

ModaliteEx01 400  IdCollOrig02 3  Chevauchmt07 964  TxRemSrPos01 32  ModaliteEx08 2420   
Qualite00001 25  IdCollOrig06 6  Statut000005 3  TxActivite06 8  TxRemSrPos02 58   
DurHebdoEG03 35  IndicatTPT01 6  Continguite02 6  DurHebdoPo02 39  ModaliteEx02 25   
Statut000002 3

Type d'anomalies :

**Possibilité de filtrer par anomalie**

Cocher toutes les anomalies (4033)

NIR  Nom

N° Page :  Page 1 sur 1

Filter

NIR	Contrat	Nom de famille	Prénom	Anomalies
				Aucune ligne à afficher

# Votre rôle en tant qu'employeur

## Les outils PEP's de la CNRACL : Simulation, nouvel outil GULI

The screenshot displays the PEP's platform interface. At the top, the logo for 'Caisse des Dépôts' and 'Politiques sociales' is visible, along with the 'peps' logo and the text 'NOM COLLECTIVITE' and 'Plateforme employeurs salariés'. The main navigation menu on the left includes: 'Tableau de bord', 'Vos courriers', 'Thématiques', 'Carrière', 'Droits à pension' (highlighted with a red arrow), 'Cotisations', 'Déclarations', 'Subventions / Aides', and 'Mes autres services'. The main content area shows the breadcrumb 'Tableau de bord > Droits à pension' and the title 'Droits à pension'. Below this, there are three service cards: 1. 'Liquidation de pensions CNRACL' with a description 'Demande de pensions CNRACL et RAEP d'un agent.' and an 'Accéder' button. 2. 'Estimation de pension CNRACL' with a description 'Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrière avec mise à jour du compte individuel retraite.' and an 'Estimer' button. 3. 'Simulation de retraite CNRACL' (highlighted with a red rounded rectangle) with a description 'Simulation de la pension CNRACL d'un agent à partir des données carrières avec projection de la carrière' and an 'Accéder' button. A 'Notif.' notification icon is visible in the top right corner.

# Votre rôle en tant qu'employeur

Les outils PEP's de l'IRCANTEC : Recherche d'un agent et accès à son compte de droits

The screenshot displays the IRCANTEC PEP's interface. At the top, there is a navigation bar with the logo and the text "CONSULTATION ET MISE À JOUR DE LA CARRIÈRE IRCANTEC". Below this, there are several tabs: "Anomalies périodes", "Recherche affilié" (highlighted with a red circle), and "Recherche affilié".

The main content area is divided into two sections. The top section is for search criteria, with a "Prénom" field containing "Obligatoire si NIR sur 10" and an "Initialiser" button. Below this, there are radio buttons for "Salarié" and "Elu". The bottom section is for filters, with a "NIR (N° SS)" field containing "2" and an "Initialiser" button. Below this, there are radio buttons for "Standard" and "Elu".

At the bottom of the page, there is a navigation bar with the following tabs: "Résultat", "Action", "Fisc", "Prénot", "Contrat", "DUR", "Titre", "Mort", "NIR", "IRCANTEC", "AFIL", "1E", "01", "Aide", "Souscrit aux conditions d'utilisation", and "2". The "Résultat" tab is highlighted with a red circle.

At the very bottom, there is a footer with the text "Pour des raisons de confidentialité, vous ne pouvez accéder qu'aux comptes et lignes de comptes relevant de l'employeur au titre duquel vous êtes connecté(e)." and a "Rechercher" button.

# Votre rôle en tant qu'employeur

Les outils PEP's de l'IRCANTEC : E-maj, consultation et mise à jour de la carrière Ircantec

The screenshot displays the 'E-maj' (E-update) interface for Ircantec careers. The main window shows a list of employees with columns for 'Date', 'Statut', 'Date de naissance', 'Date de décès', 'Date de départ', 'Date de retour', 'Date de fin de carrière', and 'Date de fin de carrière'. The data is as follows:

Date	Statut	Date de naissance	Date de décès	Date de départ	Date de retour	Date de fin de carrière	Date de fin de carrière
18/02/2017	Non Habitué	31/03/2017	Active décédée	Variable	0	0	310
01/02/2016	Non Habitué	31/03/2016	Active	Variable	0	0	2400
01/02/2019	Non Habitué	31/03/2019	Active	Variable	0	0	2845
01/02/2020	Non Habitué	31/03/2020	Active	Variable	0	0	5286
01/02/2021	Non Habitué	31/03/2021	Active	Variable	0	0	3738
01/02/2022	Non Habitué	31/03/2022	Active	Variable	0	0	4071
01/02/2023	Non Habitué	31/03/2023	Active	Variable	0	0	2016





# Votre rôle en tant qu'employeur



Conférences  
Forums retraite  
Entretiens individuels

**02**

**Comment guider  
votre agent**

# Vérifier sa carrière

CNRACL – RAFF – IRCANTEC

A l'approche de son départ à la retraite tout particulièrement, le salarié doit **vérifier sa carrière pour simplifier ses démarches** le moment venu :

↳ Dans son espace personnel **Ma retraite publique**

- ([Maretraitepublique.caissedesdepots.fr](http://Maretraitepublique.caissedesdepots.fr))

↳ Il peut consulter son estimation retraite où il retrouvera l'ensemble de sa carrière, les régimes auprès desquels il a cotisé et l'estimation des montants correspondants.

# Vérifier sa carrière

CNRACL – RAFP – IRCANTEC

Vérifier sa carrière cela veut dire s'assurer de la prise en compte :

- Des « petits boulots » avant de rentrer dans la vie active
- De toutes ses périodes d'emplois, quelles que soient leurs durées
- Du nombre de trimestres validés en fonction des rémunérations (jusqu'à 4 trimestres au maximum par an).
- Du nombre de points acquis dans les différents régimes complémentaires.
- Des périodes de chômage, maternité, congés maladie ou service militaire
- De sa NBI et toute autre bonification à laquelle il peut prétendre

# Vérifier sa carrière

## Tutoriels pour le rendre pro-actif



Des tutoriels vidéo  
sont en ligne pour  
aider l'actif à vérifier  
sa carrière



### Tutoriels vidéos

#### Mes services en ligne

- Les thématiques et les services accessibles si vous êtes en activité +
- Les thématiques et les services accessibles si vous êtes à la retraite +

#### Aide à la connexion

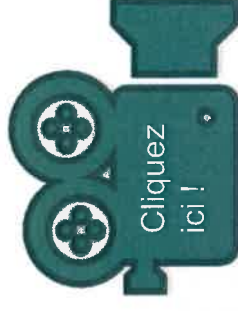
- Me connecter avec FranceConnect +

#### Mes coordonnées

- Modifier mes coordonnées bancaires +
- Modifier mon adresse postale +
- Modifier mon numéro de téléphone +
- Modifier mon adresse mail +

#### Ma carrière

- Demander un relevé de carrière tous régimes +
- Consulter en détail la carrière Incantac, CNEACL et RAFF +
- Comprendre l'acquisition de vos points (RAFF) +
- Valider vos périodes de non vitulaire (CNEACL) +



# Le droit à l'information retraite

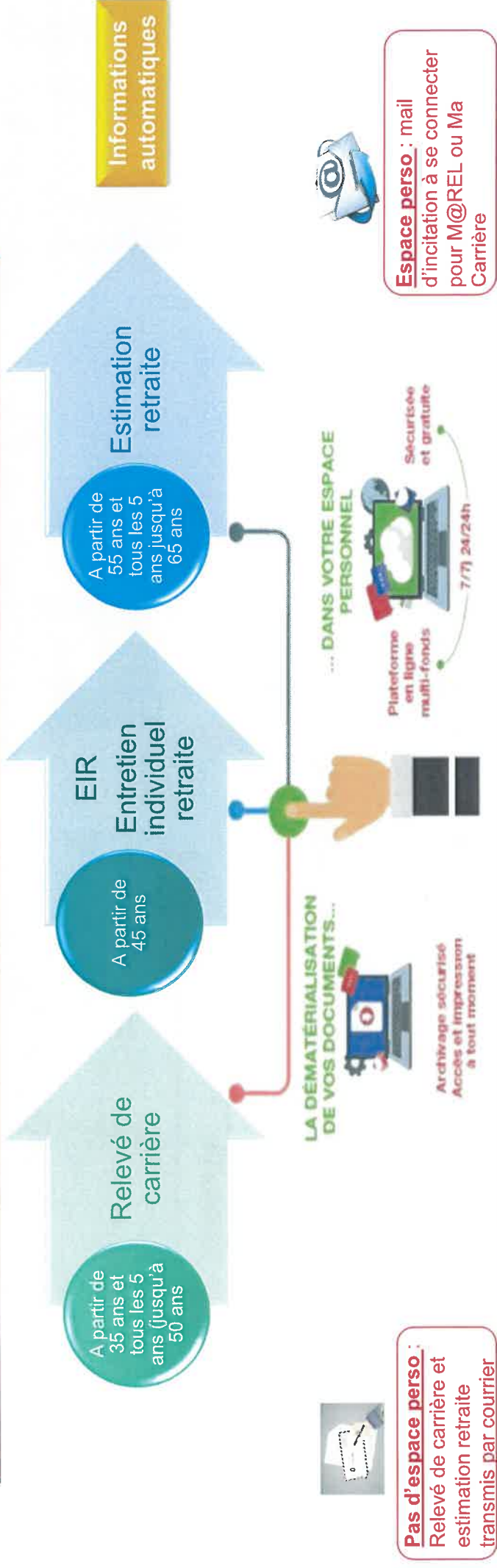
Les outils à disposition des assurés



Politiques sociales.  
ma retraite publique  
M@REL

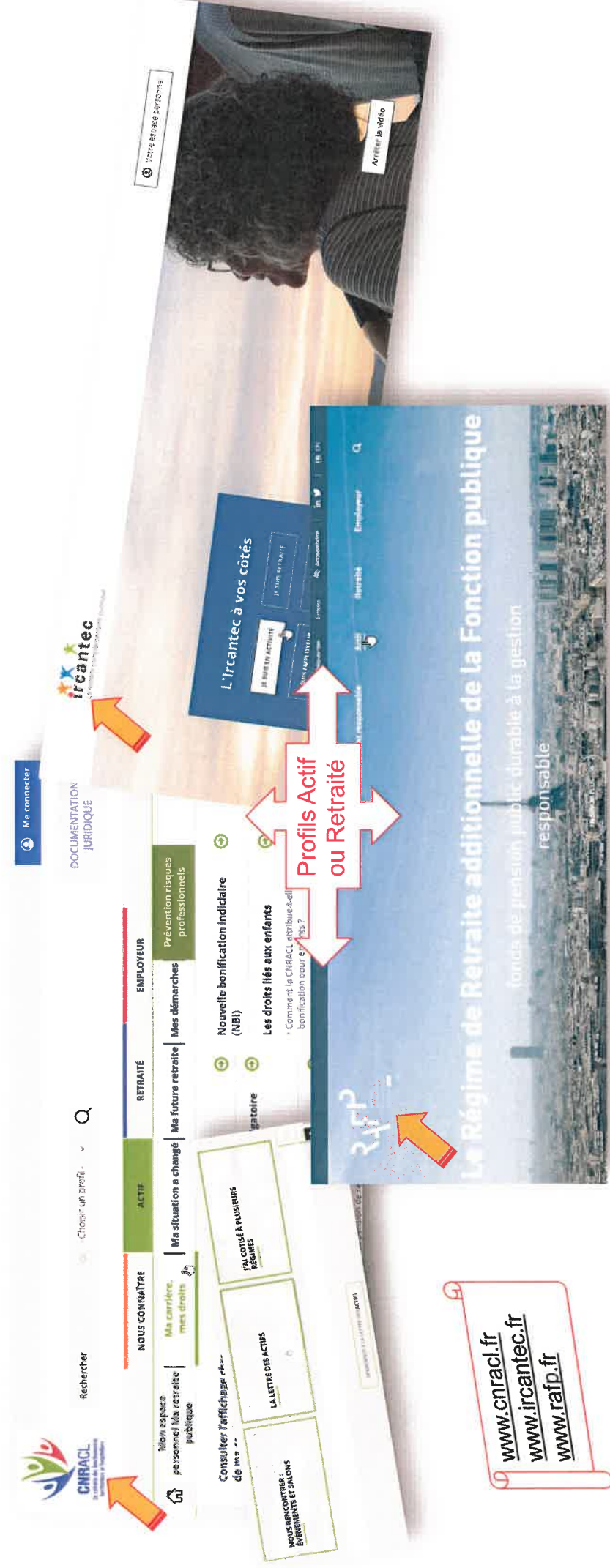
## Simulateur M@REL (Estimation retraite) Ma Carrière (Relevé de carrière)

Informations  
à la demande

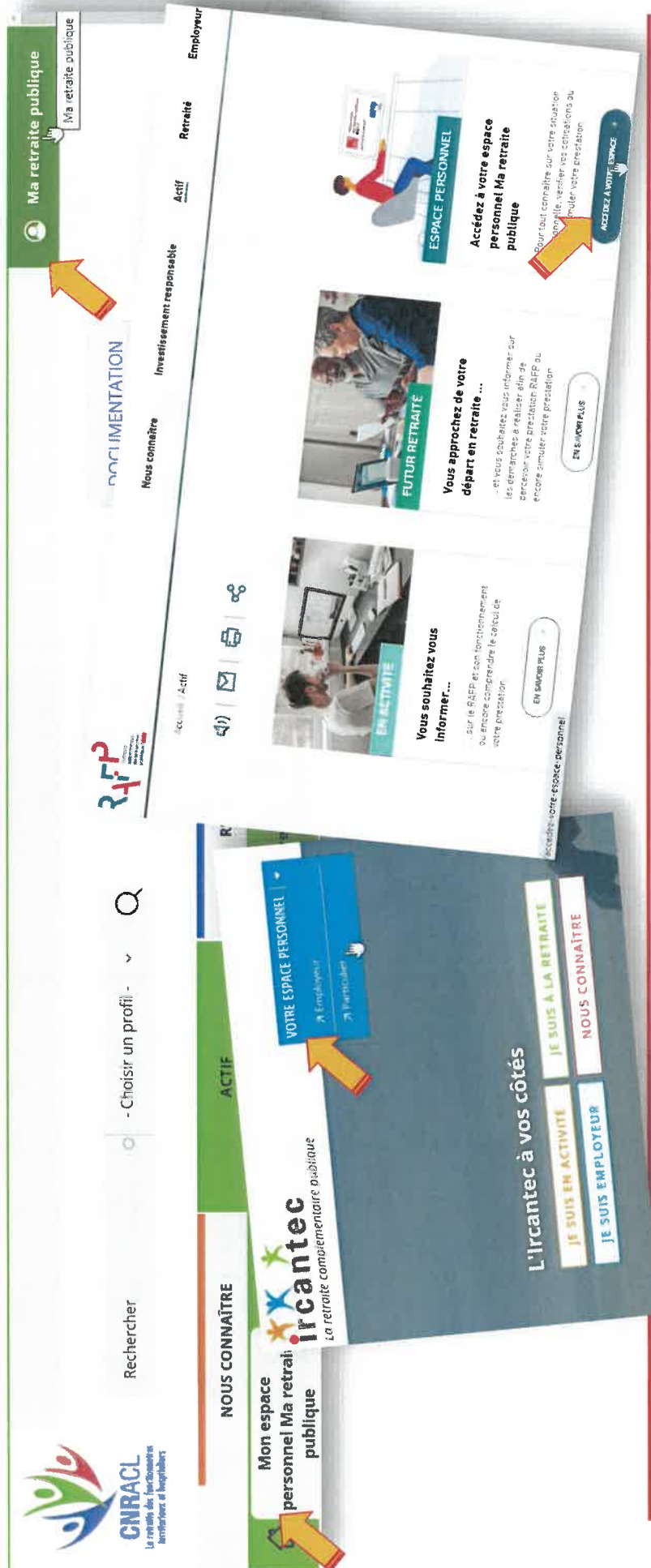




# Les sites des fonds de la DPS pour toute l'information et la réglementation de chaque régime



## Connexion à son espace personnel depuis chaque site



## Connexion à son espace personnel

**Politiques sociales**  
**ma retraite publique**  
**MAREP**

**Accéder à la plateforme**  
**Ma retraite publique**

Bienvenue dans l'espace personnel des régimes de retraite CNRACL, Incantec, FSPOEIE, Mines, RAFP et Banque de France gérés par la Caisse des Dépôts.  
Accédez simplement et rapidement à l'ensemble de vos services en ligne.

↓ En savoir plus

**Se connecter avec FranceConnect**

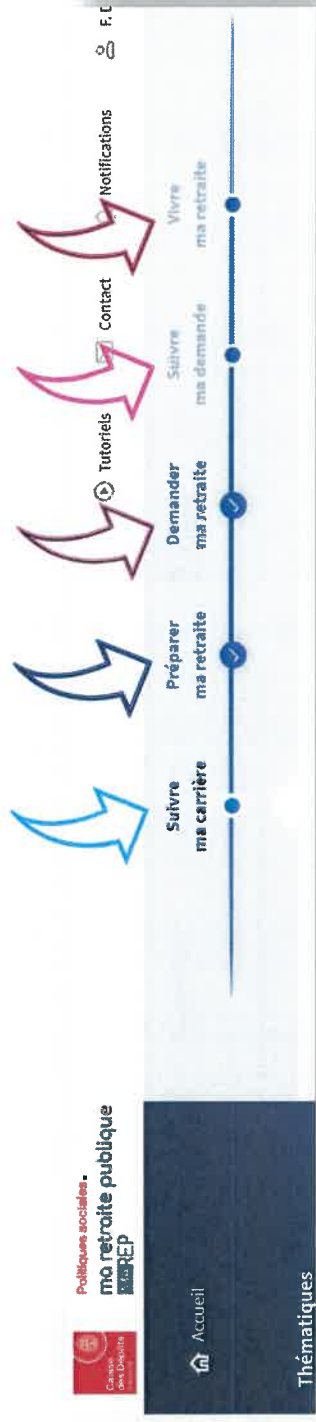
FranceConnect est la solution proposée par l'Etat pour faciliter l'accès à vos services en ligne. **En savoir plus**

Je ne souhaite pas profiter des avantages de FranceConnect  
**Me connecter / Créer un compte**

**Aide à la connexion**

# MAREP

Ce que doit faire votre agent



MAREP : ouverture selon son âge et son parcours,

Vous pouvez lui montrer comment faire en expliquant les différentes étapes



Accueil > Thématiques > Ma carrière

## Ma carrière

### Toute ma carrière

Retrouvez toutes les informations concernant votre carrière, vos périodes et vos droits.

Consulter

En savoir plus

### Mes documents du droit à l'information

En tant que salarié, vous bénéficiez d'un droit à l'information sur la retraite au travers de différents documents.

Consulter

### Mes comptes individuels retraite (CIR)

Retrouvez en détail les informations de vos comptes individuels retraite des caisses de retraite de la CNRACL, de l'Incantec et du RAEP.



Accéder

Choisir le fonds à l'aide de l'anneau



# MAREP

## Ma carrière

- 3 possibilités de visualiser sa carrière :
  - Ma carrière : sous forme de frise chronologique
  - Mes périodes : en mode CV
  - Mes droits : avec une vue plus globale

- Demander son Relevé de carrière



Pour lire la transcription de la vidéo, cliquez sur ce lien.



### Ma carrière

Visualisez chaque année de votre carrière sous forme de frise chronologique.

[Voir ma carrière](#)



### Mes périodes

Vérifiez les informations transmises par vos régimes et corrigez les anomalies détectées.

[Voir mes périodes](#)



### Mes droits

Visualisez vos droits enregistrés depuis le début de votre carrière (trimestres, points, etc.).

[Voir mes droits](#)

## Télécharger ma carrière

Le relevé de carrière présente vos droits à la retraite enregistrés pour chacune de vos activités.

[Télécharger mon relevé](#)





## Sous forme de frise chronologique





Les anomalies (en orange) sont reportées uniquement sur le service en ligne *Ma carrière*  
 Attention la couleur rouge indique une interruption dans la carrière. Vérifier si elle est normale ou à rajouter.

## En mode CV

Début période	Fin	Durée	Catégorie
31/12/2018	01/01/2001	18 ans	NATURE NIVEAU 1 NATURE NIVEAU 2
31/12/2000	01/09/2000	4 mois	NATURE NIVEAU 1 AVEC UN TITRE LONG SUR UNE LIGNE
01/09/2000	01/01/2000	8 mois	NATURE NIVEAU 2

# MAREP


## La synthèse de droits

 **ma retraite publique** 

[Ma carrière](#) [Mes périodes](#) **[Mes droits](#)** [Besoin d'aide ?](#) [NOM PRENOM](#) [NIR](#)

### Durée d'assurance en trimestres

Dans votre situation, 172 trimestres sont requis pour partir à taux plein.

Au 01/01/2027, vous en avez enregistré 110.  Il vous reste 62 trimestres(s) à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein.

Il ne peut être retenu plus de 4 trimestres par année civile, tous régimes de retraite confondus.

### Mes régimes

Consulter les informations sur vos régimes et les droits associés

### Mes droits par année

Connaitre le détail de vos droits par année

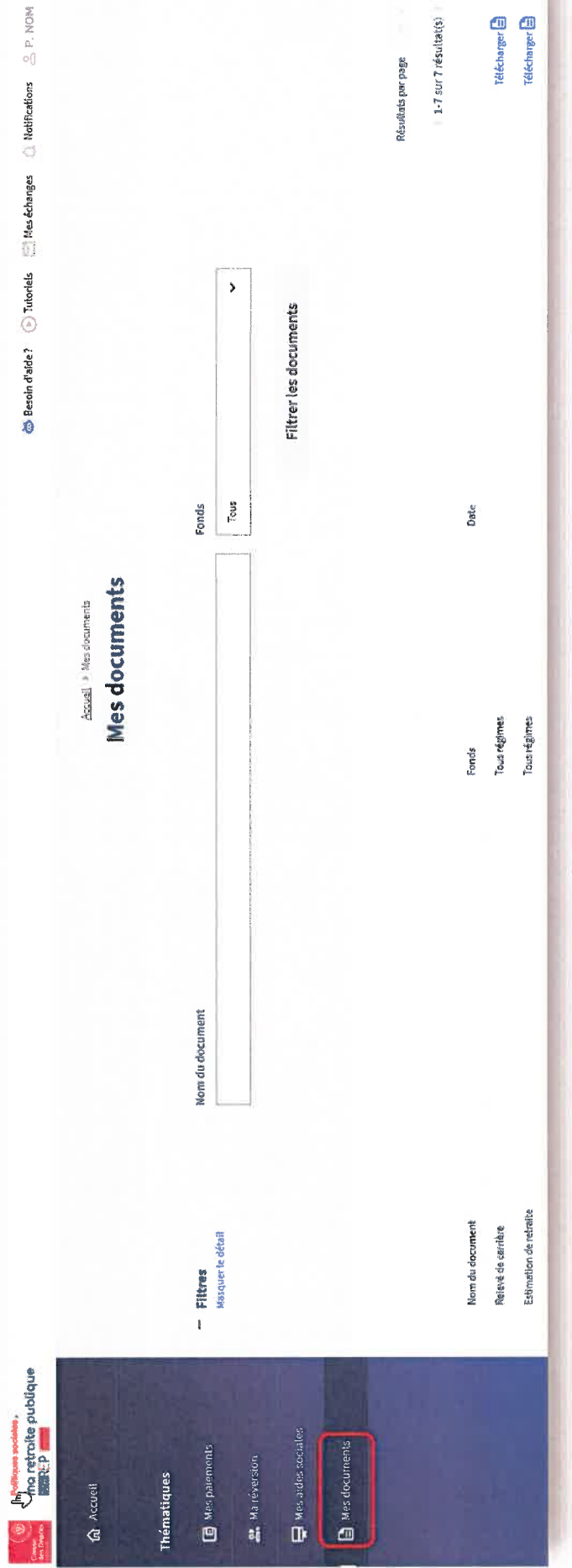
Téléchargez votre relevé de carrière au format PDF. Vous pouvez l'enregistrer ou l'imprimer.

[Télécharger mon relevé \(PDF - 180ko\)](#)

# MAREP

## Mes documents

Les documents sont accessibles également depuis MAREP, thématique « Mes documents »



# Anomalies sur le relevé de carrière

En cas de périodes manquantes ou erronées sur son relevé de carrière

## Avant 55 ans :

- L'agent peut contacter son dernier employeur public pour des périodes CNRACL/RAFP ou l'employeur concerné pour la partie privée pour une éventuelle mise à jour.
- Il est inutile de prendre contact avec les différentes caisses de retraites, celles-ci ne prendront pas en compte la demande de régularisation.

## A partir de 55 ans

- Il peut demander une régularisation :
  - sur le portail [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr).
  - directement sur MAREP



# Corriger ma carrière



## Corriger ma carrière

**Tranche d'âge :** En activité

**Accès :** sur connexion au compte retraite

Partager :



À partir de 55 ans, vous pouvez signaler à vos régimes de retraite les anomalies de votre relevé de carrière : emploi manquant, incohérence, etc. Corrigez votre carrière sur votre compte retraite. Vos régimes en sont directement informés. Vous pouvez ensuite suivre leur traitement sur votre compte retraite.

ACCÉDER AU SERVICE

*Une connexion à votre compte retraite sur le site [info-retraite.fr](http://info-retraite.fr) est nécessaire pour utiliser ce service.*



# Estimer le montant de sa retraite

L'outil **M@rel** permet d'estimer le montant de ses retraites à tout âge.

Cet outil est basé sur les éléments connus de la carrière.

C'est à l'assuré de personnaliser les simulations en fonction des événements de vie professionnels et personnels.

INFO RETRAITE  
Mes droits à la retraite

Actualités  
Pouvez-vous partir en retraite anticipée pour carrière longue ?  
L'âge légal est désormais à 64 ans pour les personnes nées à partir de 1968. Pour les années de naissance précédentes, l'âge légal est relevé de façon progressive de 62 à 64 ans. Mais il existe des dispositifs...

Des services pour les retraités  
Le compte retraite propose plusieurs services destinés aux retraités : des services qui concernent vos paiements retraite mais pas seulement. Vous pouvez également vérifier si vous êtes titulaire d'un...

VOTRE CARRIÈRE  
Visualisez rapidement et à tout âge vos droits enregistrés depuis vos premiers emplois

Accéder au service

Mon compte retraite  
Avec le compte retraite, vous accédez en toute sécurité à une **information personnalisée** selon vos régimes de retraite.  
Vous pouvez également effectuer vos démarches et simulations en ligne.

J'accède à mon compte retraite

voir toutes les actualités

# MAREP

## Réaliser une simulation

Via l'accueil de Marep



The screenshot shows the MAREP website interface. At the top left, there are logos for 'Politiques sociales', 'ma retraite publique', and 'MAREP'. Below these are navigation links: 'Accueil', 'Thématiques', 'Ma carrière', 'Mes simulations de retraite' (highlighted with a red circle), 'Ma demande de retraite', and 'Mes documents'. In the main content area, there are two sections: 'Simulateur retraite' with a description and an 'Accéder' button (pointed to by a yellow arrow), and 'Mes documents du droit à l'information' with a description and a 'Consulter' button. The top right of the page has links for 'Tutoriels' and 'Contact'.

# MAREP

## Réaliser une simulation

Via « Mes droits » dans MAREP



The screenshot shows the 'Mes droits' (My rights) section of the MAREP website. At the top, there is a navigation bar with 'Accueil', 'Ma carrière', 'Mes pensions', and 'Mes droits' (highlighted with a red circle). A 'Besoin d'aide' button is in the top right. The main content area is divided into several sections:

- Durée d'assurance en trimestres:** Explains that 172 trimestres are required for full pension. A note states that as of 01/01/2024, 16 trimestres are needed for full pension. A red box highlights '156 trimestres exigés'.
- Téléchargez votre relevé de carrière:** A red button labeled 'Télécharger mon relevé (Pdf - 36ko)' with a sub-note 'Dernier téléchargement le 20/02/2022'.
- Mes droits par régimes:** A link to 'Voir les détails'.
- Mes droits par année:** A link to 'Voir les détails'.
- Services pour aller plus loin:** A section with three sub-sections:
  - Corriger ma carrière:** A link to 'En savoir plus'.
  - Mon estimation retraite:** A link to 'En savoir plus'.
  - Mon épargne retraite:** A link to 'En savoir plus'.

# Personnalisation de l'estimation via le parcours M@rel

Ce simulateur est proposé par vos régimes de retraite.  
Ce service est gratuit : vos données ne font l'objet d'aucune transaction commerciale.



Pour lire la transcription de la vidéo, cliquez sur ce lien.

**Estimation de retraite**  
sans saisie de données par l'assuré

**Estimation de retraite**  
personnalisée

**Voir mon estimation**

Visualisez 3 âges de départ possibles en fonction des informations transmises par vos régimes de retraite.

**Personnaliser mon estimation**

Personnalisez votre situation future (âges de départ, changement de statut, expatriation...) pour estimer au mieux votre montant de retraite.

# Estimer ses retraites

Basé sur les informations de carrière transmises par les régimes de retraite, M@rel permet, à tout âge et selon différents scénarios de la carrière :

- ▶ d'obtenir en seulement quelques clics une première estimation de sa future retraite (âge et montant),
- ▶ de connaître les impacts de ses éventuels choix de carrière ou de vie sur sa future retraite.

Il est possible de recommencer autant de fois qu'on le souhaite en choisissant différents scénarios de carrière et de vie personnelle.

Personnaliser mon estimation

Vérifiez ou complétez vos informations pour flabiliser l'estimation

Ma situation passée Informations manquantes **Compléter**

Ma situation actuelle 1 situation renseignée **Modifier**

Ma situation future Projection personnalisée **Modifier**

Ma situation familiale Marié(e), 3 enfants **Modifier**

INFO RETRAITE

Ce service est proposé par vos régimes de retraite

Qui sommes nous ? | Le droit à l'information retraite | Le système de retraite en France | CGU | Mentions légales | Données personnelles

# Estimer sa retraite

## Personnalisation

The screenshot displays a user interface for estimating retirement. At the top, there are three summary cards: 'En partant à 63 ans le 1 oct. 2029', 'Avec 187 trimestres enregistrés', and 'Vous pourriez avoir droit à 1 000 € bruts/mois'. Below these is a section titled 'Mon estimation retraite personnalisée' with a 'Télécharger (PDF - 190 ko)' button. A question 'Sur quelles informations s'appuie l'estimation ?' is followed by three scenarios: 'En partant à 63 ans le 1 oct. 2028', 'En partant à 63 ans et 3 mois le 1 janv. 2029', and 'En partant à 67 ans le 1 oct. 2032'. Each scenario shows a corresponding monthly amount (1 000 €, 1 500 €, and 1 900 €) and a selection of 'à l'âge de carrière longue', 'à l'âge légal', or 'à l'âge du taux plein automatique'. A '+ Ajouter un âge de départ' button is also present. At the bottom, a green box states 'Vous êtes éligible à la retraite progressive' and provides a 'Simuler ma retraite progressive' button. Navigation buttons 'Enregistrer mon estimation' and 'Quitter mon estimation' are at the bottom right.

Une vue dynamique avec des propositions de dates clés

Une possibilité de calculer sa retraite progressive si on est éligible



# Estimer ses retraites

## La retraite progressive



### Estimer ma retraite progressive

Obtenez votre estimation en répondant à 3 questions.

#### Avec retraite progressive



61 ans

63 ans

#### Sans retraite progressive



63 ans

#### Travail à temps plein

Vous percevez votre revenu d'activité à 100%.

#### Travail à temps partiel en retraite progressive

En 09/2026, vous percevez votre revenu d'activité et une partie de votre retraite.

Exemple : pour un temps partiel à 60%, vous percevez 20% de votre retraite.

#### Retraite définitive

En 09/2026, vous percevez 100% de votre retraite.

### Un départ progressif à la retraite

Vous pouvez bénéficier du dispositif de retraite progressive à partir de vos 61 ans et 3 mois.

Vous réduisez votre temps de travail en fin de carrière, tout en percevant une partie de votre retraite.

Vous continuez aussi à cotiser pour votre retraite définitive.

# Estimer ses retraites

## La retraite progressive

### 1/3 - Quand souhaitez-vous démarrer votre retraite progressive ?

Votre âge légal de départ est 64 ans (avec 163 trimestres)  
Vous pouvez bénéficier de la retraite progressive à partir de 62 ans, le 01/08/2034, à condition d'avoir enregistré au moins 150 trimestres à cette date.

Début de retraite progressive

📅 01/08/2034

Cette date correspond à l'âge de 62 ans

### 2/3 - À quel taux d'activité pensez-vous travailler pendant votre retraite progressive ?

Pour bénéficier de la retraite progressive, il vous faut travailler à temps partiel, avec un **taux d'activité situé entre 50% et 90%**. Votre temps de travail détermine le pourcentage de retraite versée. ⓘ

Taux d'activité en retraite progressive

[-] % [+]

📝 À combien d'heures par semaine correspond mon taux d'activité ?

### 3/3 - Quand envisagez-vous de prendre votre retraite définitive ?

Cette date marquera la fin de votre activité et donc de votre retraite progressive. Vous serez **retraité** et toucherez la **totalité de votre retraite**. Son montant tiendra compte de vos droits enregistrés pendant la retraite progressive.

Date de retraite définitive (fin d'activité)

📅 01/08/2036

Cette date correspond à l'âge de 64 ans

# Estimer ses retraites

## La retraite progressive : résultats

### Estimer ma retraite progressive

Consultez le montant de retraite estimé en détail

Fermer X

Pendant votre retraite progressive, de 62 à 64 ans :

**Vous percevrez 1 720 € bruts / mois, dont :**

● **1 125 € de traitement brut hors primes sur la base de l'indice 457**

● Ce montant correspond à votre activité à temps partiel (50%)

● **595 € de retraite**

● Ce montant correspond à 50% de la retraite calculée au début de la retraite progressive, versée par les régimes participants à la retraite progressive : SRE.

ⓘ Vos droits pour vos activités de RAFP seront versés au moment de votre retraite définitive.



**Vous passerez 17 heures de moins au travail par semaine, soit 68 heures par mois.**

# L'information aux agents



## Le simulateur M@rel

Pendant votre **retraite définitive** (fin d'activité) :

Après la retraite progressive :

En partant à  
**64 ans**

📅 le 1 août 2036

Brut  Net avant impôts 

**1 437 €**  
bruts/mois

Sans la retraite progressive :

En partant à  
**62 ans**

📅 le 1 août 2034

**0 €**  
bruts/mois

En partant à  
**64 ans**

📅 le 1 août 2036

**1 474 €**  
bruts/mois



Accueil Ma carrière Mes périodes **Mes droits** Besoin d'aide

**Durée d'assurance en trimestres**  
Dans votre situation, 172 trimestres sont requis pour partir à taux plein.  
Au 31/07/2024 vous en avez enregistré 156. Il vous reste 16 trimestres à obtenir pour bénéficier d'une retraite à taux plein.  
Ils ne peuvent être rattrapés plus de 4 trimestres par année civile, tous régimes de retraite confondus.  
Si vous avez eu ou élevé des enfants, des trimestres supplémentaires peuvent vous être accordés au moment de prendre votre retraite.

**Mes droits par régimes**  
Consulter les informations sur vos régimes et vos droits associés

**Mes droits par année**  
Consulter le détail de vos droits par année

**Téléchargez votre relevé de carrière.**  
Vous pouvez télécharger ou imprimer.  
Télécharger mon relevé (PDF - 10Mo)  
Demander l'impression à 09 39 22 22

**Mon estimation retraite**  
Simulez votre retraite à tout âge, à partir des données connues de vos régimes de retraite. Obtenez rapidement une première estimation, puis simulez différents scénarios (carrière, événements de vie).

**Mon épargne retraite**  
Selon les informations transmises par les organismes de gestion de retraite supplémentaire, vous êtes bénéficiaire d'un ou plusieurs contrats d'épargne retraite. Vous en bénéficiez si vous, ou peut-être l'un de vos employeurs, avez cotisé de façon facultative auprès d'un ou plusieurs organismes privés pour bénéficier d'une retraite supplémentaire.

En savoir plus

En savoir plus

En savoir plus



### Mon épargne retraite

**Tranche d'âge :** Tous publics  
**Accès :** sur connexion au compte retraite

Partager :   

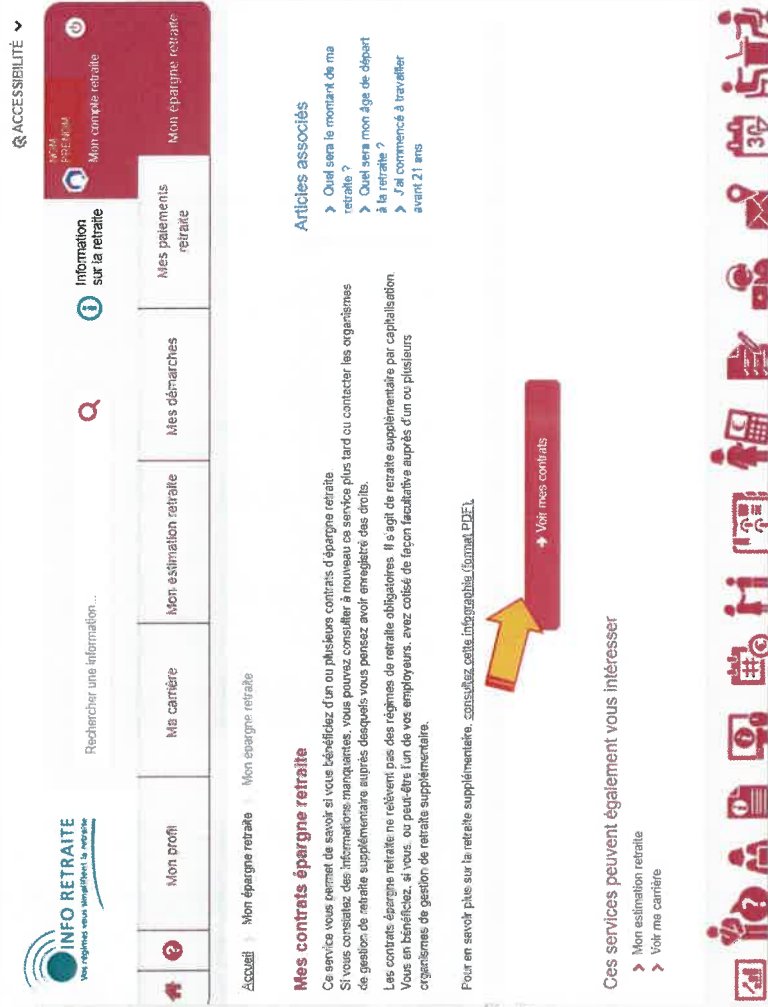
#### Bénéficiez-vous de contrats d'épargne retraite ?

Les contrats épargne retraite ne relèvent pas des régimes de retraite obligatoires. Il s'agit de retraite supplémentaire par capitalisation.

Une fois connecté à votre compte retraite, le service vous indique automatiquement si vous disposez d'une épargne retraite. Si des comptes existent, la liste s'affiche avec les noms des organismes qui les gèrent, entreprises qui y ont souscrit pour vous.



ACCÉDER AU SERVICE



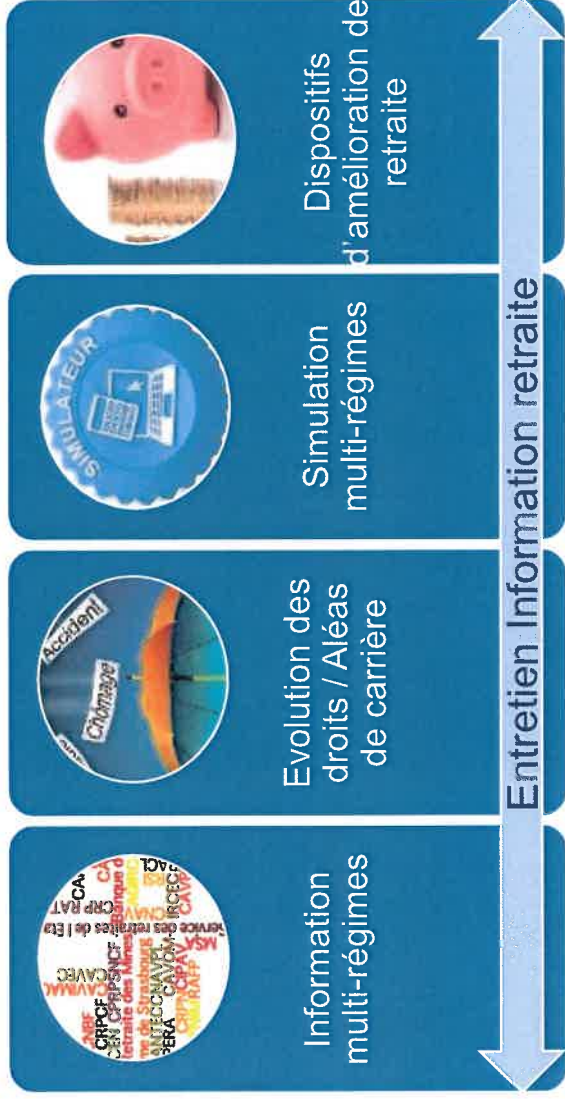
The screenshot shows the MAREP website interface. At the top, there is a navigation bar with 'INFO RETRAITE' and 'Mon compte retraite'. Below this is a search bar and a menu with options like 'Mes démarches', 'Ma carrière', and 'Mon profil'. The main content area is titled 'Mes contrats épargne retraite' and contains text explaining that the service allows users to check if they have supplementary retirement contracts. A yellow arrow points to a red button labeled 'Voir mes contrats'. Below this, there is a section titled 'Ces services peuvent également vous intéresser' with links to 'Mon estimation retraite' and 'Voir ma carrière'. At the bottom of the page, there is a row of icons representing various services.



# L'EIR

L'agent peut demander un Entretien Information Retraite auprès de la CNRACL ou à l'Ircantec


➤ A partir de 45 ans



CNRACL : depuis MAREP



Ircantec : 02 41 05 25 25

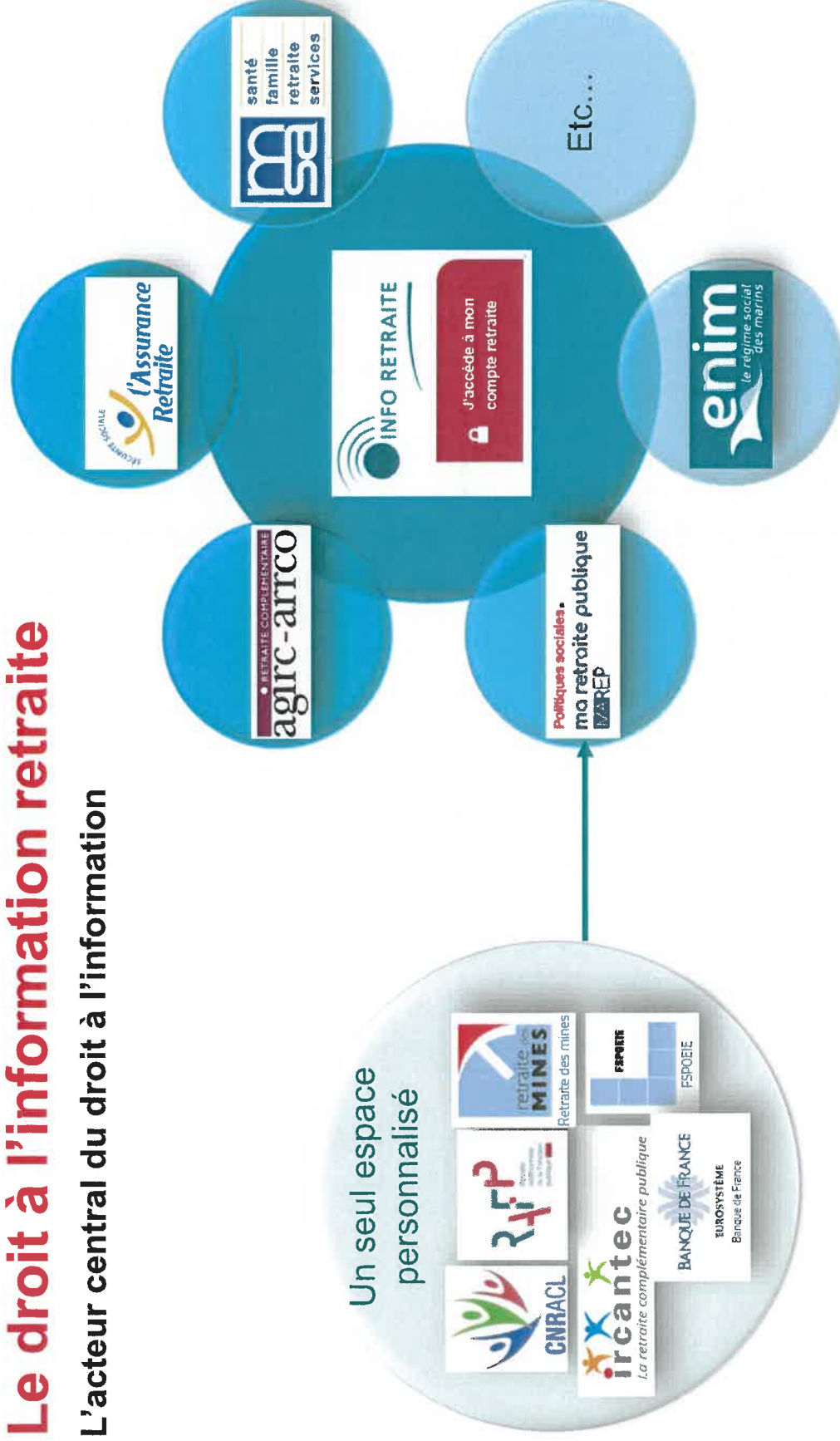
 Ne pas en avoir demandé depuis moins de 6 mois

Caisse des Dépôts

Février 2024 – Accompagner vos agents proches de la retraite dans leurs démarches

# Le droit à l'information retraite

L'acteur central du droit à l'information



**03**

**La demande de retraite**

# La demande de retraite

CNRACL / RAFP

L'agent !!



## La demande doit être déposée :

Dans l'espace personnel ma  
retraite publique

OU

Auprès de l'employeur  
(un modèle de lettre est  
disponible sur le site CNRACL  
profil actif « Effectuer ma  
demande de retraite »)

Au moins 6 mois avant la  
retraite (9 mois avant pour  
les départs anticipés)

Avec les pièces justificatives  
suivantes

- ⇨ Pièces d'état civil
- ⇨ RIB
- ⇨ Avis d'imposition

# La demande de retraite

CNRACL / RAFFP



L'employeur !!

L'employeur doit transmettre la demande à la CNRACL 3 mois avant la date de départ

Si ces délais ne sont pas respectés, les dossiers seront bloqués



# La demande de retraite

IRCANTEC



## La demande doit être déposée :

Pour un(e) contractuel(le), un titulaire – de 28 h :

- en ligne sur ma retraite publique
- ou en contactant l'AGIRC-ARRCO au 0970 660 660
- ou en complétant un formulaire de contact sur MAREP

Pour un(e) élu(e) ou un praticien hospitalier :

- en ligne sur ma retraite publique
- ou en contactant directement l'Ircantec via un formulaire de contact en ligne

**Au moins 4 à 6 mois  
avant la retraite**



# La demande de retraite

## Tutoriels pour le rendre pro-actif

Des tutoriels vidéo  
sont en ligne pour  
aider l'actif à  
demander sa retraite



Ma retraite publique  
à la retraite publique  
à la retraite publique  
à la retraite publique

### Tutoriels vidéos

Les thématiques et les services accessibles si vous êtes en activité

### Mes services en ligne

- Les thématiques et les services accessibles si vous êtes en activité +
- Les thématiques et les services accessibles si vous êtes à la retraite +

### Aide à la connexion

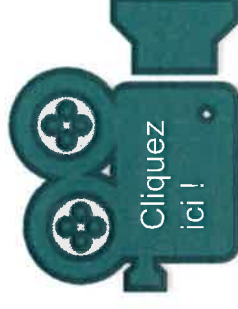
- Me connecter avec FranceConnect +
- Comprendre mon titre de retraite (Ircantec) +
- Comprendre le montant de ma prestation (RAFP) +

### Ma demande de retraite

- Demander sa retraite en une fois +
- Comprendre la liquidation (RAFP) +

### Ma réversion

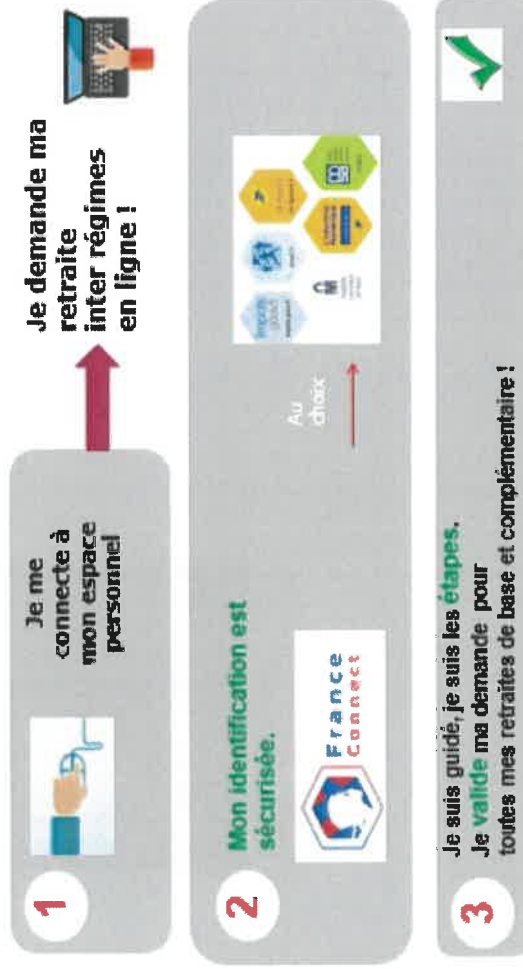
- Demander sa réversion en une fois +
- Comprendre la réversion (RAFP) +



# La demande de retraite

## La demande de retraite ligne

Toutes mes démarches en un Clic !



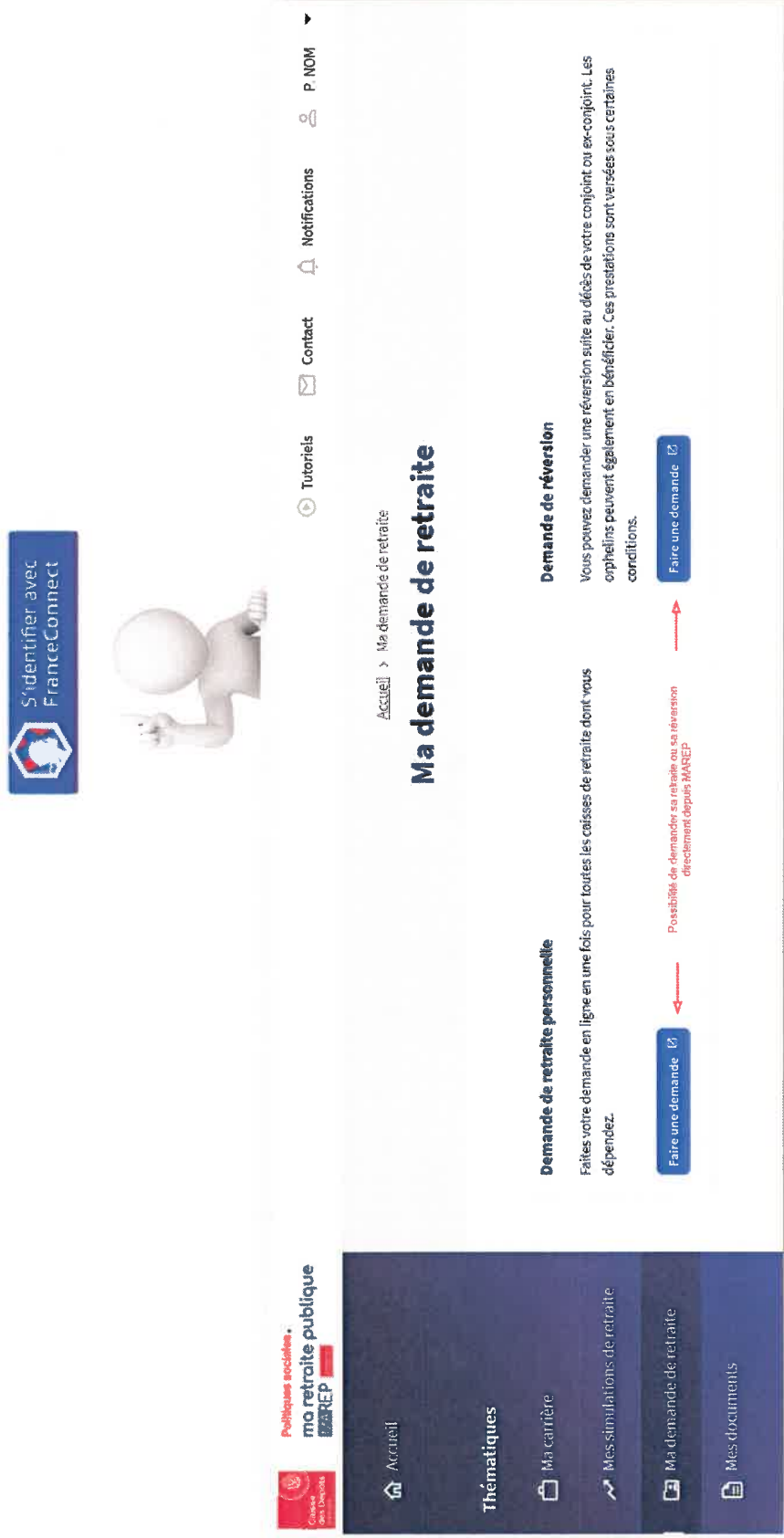
Depuis début 2019, les assurés peuvent faire, en quelques clics, une seule demande de retraite quels que soient leurs régimes de retraite.

Ce service unique est proposé par l'ensemble des régimes de retraite sur leur portail.

Quel que soit le régime proposant le service en ligne, celui-ci offre donc toujours les mêmes fonctionnalités et applique les règles particulières à chaque régime pour faire valoir ses droits.

# La demande de retraite

## La demande de retraite ligne



# La demande de retraite

Et ensuite ?



## La demande est transmise aux régimes de retraite

Dans chaque régime, un conseiller examine la demande et contacte l'assuré si besoin.

## L'assuré reçoit ses notifications de retraite

Une fois le dossier traité, chacun des régimes de retraite envoie une notification par courrier. Ce document indique le montant de la retraite, son point de départ et les éléments retenus pour son calcul.

## L'assuré perçoit ses retraites

Chacun des régimes verse une retraite.



A noter : l'agent doit impérativement informer son employeur de sa demande de retraite en ligne

# Le paiement de la pension CNRACL

## Rupture du traitement d'activité et paiement de la pension

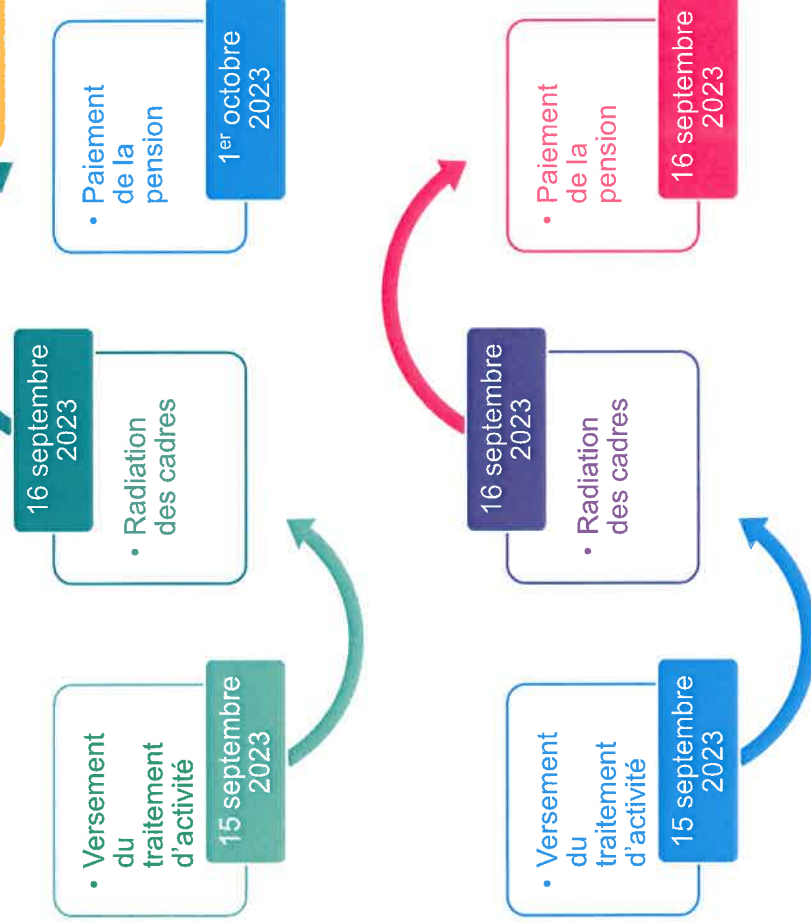
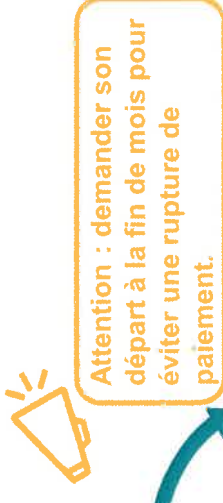
### La règle :

- La collectivité verse le traitement jusqu'au dernier jour d'activité
- Paiement de la pension CNRACL à compter du 1er jour du mois suivant celui de la cessation d'activité

### Exceptions :

- Limite d'âge (pour limite d'âge le lendemain du jour anniversaire),
- ou de décès en activité
- Invalidité

Paiement de la pension le lendemain du dernier jour d'activité ou du décès





**04**

**Une fois à la retraite**



# Une fois à la retraite

Les documents après pension

## Le nouveau pensionné reçoit :

Un courrier l'informant de l'attribution d'une pension, composé de

- ✓ La lettre d'accompagnement
- ✓ Le brevet de pension
- ✓ L'accusé réception du brevet de pension
- ✓ Le décompte simplifié qui indique le nombre de trimestres, les éléments de la pension et le montant estimé. Les services effectués de date à date n'apparaissent pas.

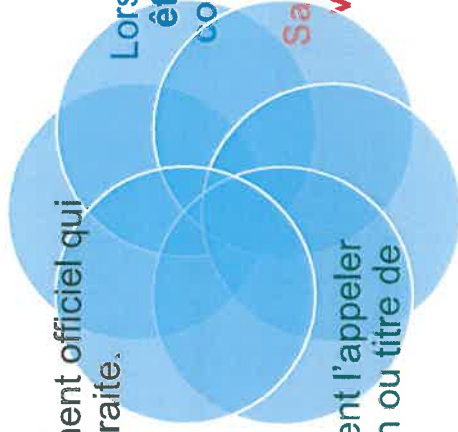
Quand l'instruction du dossier est terminée et validée, l'employeur doit remettre l'agent le décompte définitif. Il peut l'inviter à créer son espace personnel sur le site de la CNRACL.

# Une fois à la retraite

## Le brevet de pension

Le brevet de pension est le document qui matérialise le droit à pension. Il est envoyé au moment du départ à la retraite.

Le brevet de pension est le seul document officiel qui prouve que l'agent est à la retraite.

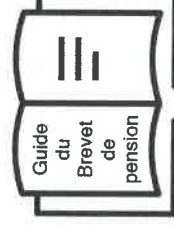


Lors de la réception du brevet de pension, il **devra être complété, daté et signé et retourné par courrier auprès de la CNRACL**, à l'adresse qui est indiquée.

**Sans réponse, sous un délai de deux mois, le versement de la pension sera interrompu.**

Les organismes, en demandant une copie, peuvent l'appeler différemment (notification d'attribution de pension ou titre de pension).

Pour accompagner l'agent dans la lecture et la compréhension de son brevet de pension, il peut consulter le [guide du Brevet de pension](#).



[Cliquez ici!](#)

# Une fois à la retraite

## MAREP : Mes paiements

Mes derniers paiements par régime apparaissent sur l'écran d'accueil :

The screenshot shows the 'Mes paiements' page on the MAREP portal. At the top, there is a progress bar with five steps: 'Suivre ma carrière', 'Préparer ma retraite', 'Demander ma retraite', 'Suivre ma demande', and 'Vivre ma retraite'. The 'Suivre ma demande' step is currently active. Below the progress bar, the page title 'Mes paiements' is displayed. A table lists the last payments for three regimes: CNRACL (843.11€), RAFP (8.89€), and IRCANTEC (1064.35€). Each entry includes the regime name, the date of the payment, and the amount. A button at the bottom right of the table allows users to view all payments.

Régime	Date	Montant
CNRACL	27/02/2024 (Mensuel)	843.11€
RAFP	27/02/2024	8.89€
IRCANTEC	29/03/2024	1064.35€

# Une fois à la retraite

## MAREP



Les documents concernant sa pension sont mis à disposition de chaque agent sur son espace personnel **Ma retraite** publique tels que :

- Le décompte définitif de pension présente le résultat du calcul de la pension de retraite (montant et date d'effet du paiement), ainsi que les éléments de droit pris en compte par la CNRACL lors du calcul (nombre de trimestres, indice brut retenu, données familiales).
- En cas de perte du brevet de pension, l'agent peut télécharger ou imprimer le duplicata depuis son espace personnel **Ma retraite publique**, dans le menu "Mes documents", puis cliquez sur "Mes titres de retraite".

# Une fois à la retraite

## MAREP



### Bien vivre ma retraite

#### Mon mémo pour vivre une retraite sereine

Consulter les calendriers de paiement de mes régimes

Télécharger mes justificatifs de retraite

Télécharger mes attestations fiscales

Consulter le site internet [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr)

→ Vérifier que ma mutuelle est à jour auprès de mon organisme de protection sociale.

→ Notifier la Caisse d'Allocation Familiale d'un éventuel changement de ressources pour adapter mes prestations.

#### Mes aides sociales

[CERACL](#)

Consultez la liste des aides auxquelles vous pouvez prétendre et faites votre demande en ligne.

[Besoin d'aide ?](#) [Tutoriels](#) [Mes échanges](#)

#### Mieux comprendre mes prélèvements sociaux

Ces prélèvements dépendent de votre situation fiscale et sont déduits du montant brut de votre pension.

[En savoir plus](#)

#### Mes régimes m'informent

Consultez les dernières actualités de vos régimes.

Climat

[Les nouvelles de l'rancelec](#)

#### Le cumul emploi retraite

Vous pouvez cumuler, sous certaines conditions, votre pension de retraite avec les revenus d'une activité professionnelle.

[En savoir plus](#)

#### Changement d'état civil ou de situation familiale

Vous devez signaler le changement à vos régimes.

[En savoir plus](#)

# Une fois à la retraite

## MAREP : Mes documents

Les documents sont accessibles également depuis MAREP, thématique « Mes documents »

Accueil > Mes documents

### Mes documents

**Filtrer**  
Masquer le détail

Nom du document

Fonds

Tous

Filtrer les documents

Résultats par page

1-7 sur 7 résultat(s)

Nom du document	Fonds	Date
Décompte définitif de pension	CNRACL	
Duplicata du brevet de pension	CNRACL	
Attestations de paiements	Tous régimes	
Attestations fiscales	Tous régimes	
Titre de Retraite Incantec	Incantec	02/01/2024

Publicques sociales.  
Ma retraite publique  
MAREP

Accueil

Thématiques

Mes paiements

Ma réversion

Mes aides sociales

Mes documents

Notifications

Besoin d'aide? Tutoriels Mes échanges P. NOM



# Une fois à la retraite

## Les ateliers du bien vieillir



Les caisses de retraite et santé publiques proposent des ateliers pour vivre sa retraite :

- Ateliers qui donnent des idées et des conseils pour rester en forme
- Pour trouver son atelier [www.pourbienvieillir.fr](http://www.pourbienvieillir.fr) et ajouter son code postal



# Une fois à la retraite

## Les minimas sociaux et l'action sociale

Le fonds d'action sociale (FAS) de la CNRACL a pour mission d'aider financièrement les retraités qui ont les plus faibles revenus et de favoriser le maintien à domicile.

### Le soutien à domicile, le handicap

- ↑ Aide à domicile
- ↑ Aides à l'amélioration et à l'adaptation de l'habitat
- ↑ Aide équipement chauffage
- ↑ Aides pour enfant handicapé

### Le soutien aux retraités en situation de fragilité

- ↑ Energie
- ↑ Complémentaire santé
- ↑ Equipement ménager
- ↑ Vacances
- ↑ Scolarité

### Les dépenses liées à de graves difficultés

- ↑ Détresse financière
  - ↑ Dépenses liées au handicap
- Seule une assistance sociale peut obtenir un imprimé d'aide pour entrer en contact avec le FAS

### Les prêts sociaux

- ↑ Travaux d'amélioration de l'habitat
- ↑ Dépense de santé
- ↑ Frais de sépulture
- ↑ Circonstances exceptionnelles



Consulter le [guide](#) de l'action sociale



A noter : les aides sont non remboursables, ni imposables, ni récupérables sur succession

# Une fois à la retraite

## Tutoriels pour le rendre pro-actif



Des tutoriels vidéo  
sont en ligne pour  
aider le nouveau  
retraité



Ma retraite en ligne  
ma retraite publique  
Assurance retraite  
Aidez la transition  
Aidez la connexion

### Tutoriels vidéos

Les thématiques et les services accessibles si vous êtes en activité

### Mes services en ligne

Les thématiques et les services accessibles si vous êtes à la retraite

### Aide à la connexion

Me connecter avec FranceConnect

### Mes coordonnées

Modifier mes coordonnées bancaires

Modifier mon adresse postale

Modifier mon numéro de téléphone

Modifier mon adresse mail

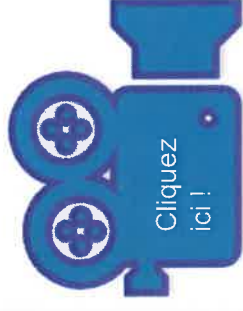
### Ma retraite

Consulter mes paiements

Consulter mon attestation fiscale

Comprendre mon titre de retraite (Ircantec)

Comprendre le montant de ma prestation (Ircantec)



# Une fois à la retraite

Prendre une activité et acquérir de nouveaux droits

**2 dérogations au principe**  
de non-acquisition de nouveaux droits à pension

L'assuré bénéficie d'un dispositif  
de retraite progressive

L'assuré remplit les conditions pour  
bénéficier du cumul libre

**Une seconde pension liquidée**

**05**

**Conclusion**

# Qu'avez-vous retenu ?

## L'espace personnel Ma retraite publique



Politiques sociales.  
**ma retraite publique**  
MAREP

### Préparez votre retraite

Le départ à la retraite se prépare tout au long de votre carrière. Les services de la plateforme Ma retraite publique vous accompagnent pour effectuer sereinement toutes vos démarches : **visualiser et vérifier votre carrière, obtenir un relevé de carrière en ligne, effectuer vos simulations retraite...**

### Demandez votre retraite

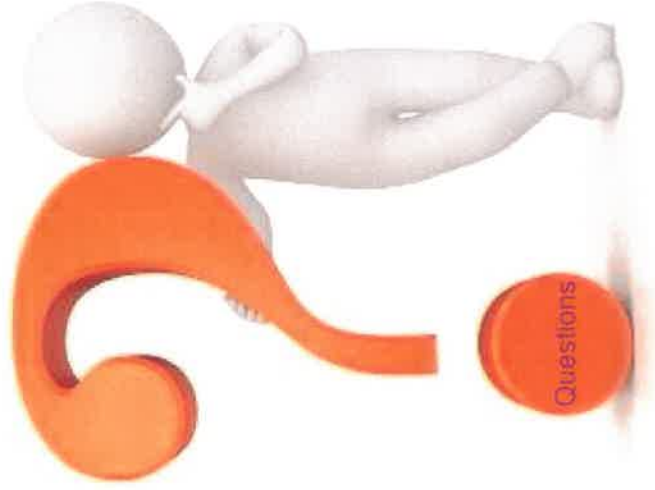
Le départ à la retraite approche et votre décision est prise. Faites votre demande en ligne en étant guidé à chaque étape : **demandez votre retraite auprès de tous vos régimes, demandez une réversion suite au décès d'un proche et suivez le traitement de vos demandes...**

### Gérez votre retraite

Une fois à la retraite, les services de Ma retraite publique vous accompagnent dans vos démarches : **consultation et historique de vos paiements, édition de vos attestations fiscales, dispositif de retraite à l'étranger, aides sociales...**



# Questions - Réponses



caissedesdepots.fr



